



Déclaration de la FSU au CTSD du 29 janvier 2018

Le Président de la République reçoit en grande pompe les chefs d'état à Versailles et pendant ce temps, les services publics doivent se serrer la ceinture !

L'Education nationale n'échappe pas aux règles de l'austérité même si le Ministre, au mois de septembre dernier prétendait « préserver » le budget 2018 avec la création de 3 881 postes pour le 1er degré. En parallèle à ces créations, la chute du nombre de places au concours laisse présager un avenir bien sombre quant aux conditions d'enseignement pour les années suivantes.

Le Ministre de l'Education nationale qui ne passe pas une semaine sans communiquer sur le thème de l'école et de l'Education donne l'illusion de prendre à bras le corps les problèmes de notre système éducatif.

Mais dans les faits, il ne fait que :

- déconstruire le Baccalauréat,
- instiller de la sélection à l'université,
- mettre en doute la professionnalité des enseignants en voulant imposer manuels et méthodes de lecture.

D'ailleurs, le Comité scientifique de l'éducation dominé par les neurosciences, suscite des inquiétudes autant dans le monde de la recherche que chez les enseignants.

Que dire encore des Assises de la Maternelle, dont le but affiché est de « repenser l'école maternelle » alors que parmi les seuls points à améliorer, il cite le mobilier, la cantine... mais oublie la formation et la taille des classes comme leviers de réussite de cette première scolarisation ?

Or, en France, près de 2.5 millions d'enfants sont scolarisés en maternelle. On compte 26 enfants en moyenne par classe de maternelle. C'est le double de la moyenne OCDE qui est de 14. Mais cette moyenne cache le fait que la majorité des classes sont au-dessus de 25 élèves : 48% en comptent de 25 à 29 et 6% sont à plus de 30.

Dans ces conditions, comment sécuriser les enfants, mettre en œuvre une pédagogie du langage efficace dans ces conditions ? Pour la FSU, faire évoluer notre système éducatif sur le plan qualitatif, ne peut se faire sans le quantitatif !

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+. La FSU et le SNUipp, eux, réclament un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire.

Si l'abaissement des effectifs en éducation prioritaire est légitime, le seul effort fait en direction des CP et CE1 sans les créations de postes nécessaires est un contresens qui se fait au détriment des élèves dans leur ensemble. Peut-on imaginer remédier efficacement à la difficulté scolaire si la manœuvre a des conséquences sur l'ensemble des autres classes et des dispositifs ?

Comment s'assurer du bénéfice de l'allègement des classes à long terme s'il n'y a pas de continuité de ces conditions d'enseignement de la Petite Section au CM2 ?

Même si la baisse des effectifs dans notre département est indéniable, cette baisse démographique aurait dû servir de point d'appui pour permettre une amélioration des conditions d'enseignement avec une véritable évaluation des besoins, bien au-delà de l'éducation prioritaire.

La répartition des moyens dans notre département va donc se réaliser dans un contexte difficile car la moyenne à 21 élèves par classe cache des réalités bien plus nuancées.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, ont été recensés,

- 40 écoles Maternelle à + de 25 élèves dont 2 en Education prioritaire e 2 écoles qui ont 31 élèves par classe,
- 38 écoles élémentaires qui ont une moyenne supérieure à 25 élèves par classe,
- 3 RPI (regroupement pédagogique intercommunal) qui ont une moyenne comprise entre 25,6 et 28,5 élèves.

D'autre part,

- il manque des remplaçants pour assurer la continuité du service en cas d'absence d'un enseignant ainsi que pour assurer une formation continue digne de ce nom,
- de nombreux RASED (réseaux d'aide spécialisée) demeurent incomplets.

La FSU et le SNUipp 63 remercient Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour la présentation qui a été faite lors du groupe de travail préparatoire à ce CTSD, ce qui a permis un éclairage en toute transparence des projets de la direction départementale quant aux priorités de répartition des moyens. Les créations du poste de soutien linguistique, du poste en pédopsychiatrie et du demi-poste d'enseignant référent sont accueillies avec satisfaction, lesquelles avaient été demandées par notre organisation syndicale dès l'année dernière.

La proposition d'abonder le service de remplacement fait partie également des besoins que la FSU a pointés. La volonté de préserver les petites écoles de 1 à 3 classes est également un choix positif. Il faut souhaiter que les mesures à venir respectent cet engagement.

Par contre la FSU et le SNUipp regrettent fortement la disparition du dispositif « Plus de Maîtres que de classe », en REP. Ces collègues avaient construit des outils pédagogiques, des modes d'intervention innovants auprès de classes de tous niveaux. L'école primaire se prive là d'une aide précieuse et c'est un manque de reconnaissance des collègues qui se sont investis dans cette organisation.

La FSU et le SNUipp seront attentifs quant aux décisions qui concerneront les écoles maternelles : la profession est convaincue que les enfants la fréquentent avec assiduité et que les parents ont compris depuis quelques années les enjeux d'une présence et d'une assiduité régulières grâce au travail de conviction qu'ont mené les équipes enseignantes. Tous les élèves doivent compter !

D'autre part, dans de nombreuses écoles, les équipes enseignantes qui scolarisent des élèves à besoins éducatifs particuliers ou perturbateurs doivent être soutenues. La baisse des effectifs est nécessaire ainsi que le renforcement des RASED sur leurs secteurs.

Concernant les RPI, la préservation de ceux-ci est indispensable au vu des enjeux de maintien des services publics en milieu rural, de lutte contre la désertification de nos campagnes. Alors qu'une convention ruralité a été signée dans le Puy De Dôme, que de nombreux maires se sont engagés financièrement pour réhabiliter leurs écoles, les équiper en matériel informatique, mutualiser des moyens humains au travers de réseaux d'écoles, il serait malvenu de les fragiliser.

Mais les priorités de la FSU ne s'arrêtent pas là ! Dans ce contexte tendu qui va mettre les écoles en concurrence, elle continuera à défendre toutes les écoles qui rencontrent des difficultés, pour tendre vers l'objectif de ne pas dépasser « 25 élèves par classe » et pas plus de 20 en REP.

La réussite de nos élèves nécessite un projet ambitieux pour l'école. Le bien-être des personnels, leur santé, sont bien souvent affectés par la sensation du « travail empêché ». Il n'y a rien de plus douloureux pour un enseignant que de ne pouvoir faire face aux difficultés de ses élèves. C'est pour cette raison que la FSU continue d'avoir des exigences élevées concernant le nombre de postes et l'abaissement des effectifs par classe, et ceci, de la maternelle à l'université.

Pour la FSU,
Joëlle MASSON

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

F.S.U.